

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 20, Rue Patrie, 20 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE : 111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000

Le Préfet du Nord et le Préfet de la Haute-Vienne à Roubaix

Une visite des artistes et industriels porcelainiers de Limoges à l'Ecole Nationale des Arts Industriels place Chevreul

La situation remarquable de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix lui a valu pendant la récente Exposition de nombreuses visites.

C'est dans le but d'étudier l'organisation de cette Ecole Nationale des Arts Industriels pour appliquer à l'Ecole des Arts décoratifs de Limoges quelques-uns des perfectionnements qui ont été réalisés ces dernières années, qu'une commission conduite par M. Morand, préfet de la Haute-Vienne, ancien sous-préfet de Douai et M. Caviol, chef de bureau au sous-secrétariat des Beaux-Arts, et composée d'artistes et d'industriels porcelainiers et de personnalités politiques de Limoges, est venue mercredi dans notre ville.

M. Trépoit, préfet du Nord, s'était joint à son collègue de la Haute-Vienne.

La commission était composée de la façon suivante :

M. Lamy, président de la Chambre de Commerce de Limoges ; Docteur Raymond, sénateur de la Haute-Vienne ; M. Morand, préfet de la Haute-Vienne ; M. Caviol, ancien sous-préfet de Douai ; M. Caviol, chef de bureau au sous-secrétariat des Beaux-Arts ; M. Trépoit, préfet du Nord ; M. Trépoit, préfet de la Haute-Vienne.

La commission était composée de la façon suivante :

M. Lamy, président de la Chambre de Commerce de Limoges ; Docteur Raymond, sénateur de la Haute-Vienne ; M. Morand, préfet de la Haute-Vienne ; M. Caviol, ancien sous-préfet de Douai ; M. Caviol, chef de bureau au sous-secrétariat des Beaux-Arts ; M. Trépoit, préfet du Nord ; M. Trépoit, préfet de la Haute-Vienne.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

En quelques paroles, M. le Préfet du Nord a déclaré heureux de se joindre à la Chambre de Commerce de Roubaix, dont la grande réputation vient de la valeur professionnelle et de la compétence de ses membres pour recevoir la Commission d'Etudes de la Haute-Vienne.

M. le préfet de la Haute-Vienne a assuré M. Trépoit et M. François Bussel que les personnalités qui l'accompagnent et lui-même apporteront dans l'accomplissement de leur mission toute la compétence et l'expérience de leur expérience.

Un déjeuner a réuni toutes ces personnalités à midi au Grand-Hôtel.

A deux heures, la commission d'études s'est rendue à l'Ecole Nationale des Arts Industriels et, sous la conduite de M. V. Champier, a été reçu par le directeur de l'école, M. François Bussel, et par les membres de la commission d'études de la Haute-Vienne.

Cette visite a été pour tous un véritable plaisir.

Tournevis et matraque

Une arrestation

Le sieur Leon Spillais, 20 ans, ouvrier gazier, logeait depuis plusieurs mois chez M. Aimé Sauer, 47 ans, libraire et marchand de journaux, Grande-Rue.

Ayant reçu congé, Spillais se fit et mardi vers huit heures et demie du soir, il se précipita sur M. Sauer et lui porta deux coups de son tournevis cassé, et s'était fait une arme, d'ailleurs peu redoutable.

Le libraire se défendit à coups de matraque et son agresseur prit la fuite pour se faire arrêter quelques heures plus tard par des agents en patrouille.

Interrogé hier mercredi par M. Benet, commissaire de police, Spillais a été déféré au Parquet.

Quant au libraire, ses blessures ne présentent aucun caractère de gravité.

FETES DE QUARTIERS

La Fédération des Comités de fêtes de quartiers s'est réunie hier matin, officiellement par l'administration municipale et aima désormais son siège à l'Hôtel de Ville.

LA MAIN AU COLLET

Le sieur Desiré V., 31 ans, journalier, demeurant rue de Ménil, a été arrêté dans la rue Pierre Motte pour outrage public à la pudeur.

LA CHARRETTE A CHIENS

Le service de la fourrière a capturé hier trois chiens de la rue de Ménil, les diverses propriétaires ont été avisés.

POU MINCK

200 kilos de poisson avaient été saisis hier au Minck.

SAVON DU CONGO

Victor Vaissier, fabricant de savons, a été arrêté pour fraude.

LA REMISE DU DRAPEAU

La cérémonie de la remise du drapeau, qui aura lieu dimanche prochain, dix heures, au stand des Trois-Baudets, revêtira un caractère patriotique exceptionnel.

En plus du précieux concours qu'apportera à cette fête l'excellente musique des Anciens Militaires Français, les Sections Militaires de Roubaix, les Sections d'Anciens Militaires ont donné leur adhésion et se rendront au stand accompagnés de leurs drapeaux.

Les Sociétés de gymnastique, de préparation militaire de la Ville et des environs, Tourcoing, Roubaix, assisteront également à cette cérémonie.

A l'issue de la cérémonie de la remise du drapeau à laquelle assistera M. le général Lebas, gouverneur de Lille, les diverses sections de préparation militaire se produiront chacune dans leur élément respectif, à l'infanterie, Cavalerie, Artillerie, avec départ d'un ballon emportant deux drapeaux de reconnaissance.

Un Concours de tir gratuit, doté de nombreux prix, ouvert à tous les candidats au Brevet d'aptitude militaire, faisant partie de S. A. G., aura lieu à 200 mètres et comprendra les épreuves imposées aux examens.

Pour répondre aux nombreuses demandes parvenues cette semaine, le Comité du Tir National informe le public que la F.A.S. de dimanche prochain sera absolument gratuite, et que l'accès du stand sera entièrement libre sous la réserve des mesures d'ordre nécessaires.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 19 juin 1912

Naisances. — Nelly Serre, rue de Lenoir, 7. — Henri Lambilliot, avenue Julien Lacaille, 10. — Vasson, rue de l'Inde, 64. — Les Lamiré, rue de l'Inde, 64. — Marie Delyval, rue de l'Inde, 64. — Albert Lougnot, rue de l'Inde, 64. — Victor Desmoulin, avenue de l'Inde, 64. — Léon Vercy, avenue de l'Inde, 64. — Sarah Durand, place de la République, 10. — Germaine Bégin, rue de l'Inde, 64. — René Serre, rue de l'Inde, 64. — Albert Lemaire, rue de l'Inde, 64.

Décès. — Arthur Balaun, 64 ans, rentier, rue de l'Inde, 64. — Marie Delyval, 72 ans, sans profession, rue de l'Inde, 64. — Félix Provoyeur, 43 ans, sans profession, avenue de l'Inde, 64. — Gustave Hubert, 43 ans, sans profession, avenue de l'Inde, 64. — François Defretin, 37 ans, tourneur en bois, rue des Longs-Haies, 361.

SUCRES VOS FRAISES

avec le

LE SUCRE BEGHIN

Sucré à fruits en boîtes de 1 kilog. et de 500 grammes

CROIX

Al. PEU. — Hier matin, à trois heures et demie, une voiture s'est déversée sur le territoire de Wasquhal et appartenant à M. Delvois, cabaretier au Bon Français.

Nous sommes fiers d'appeler par les tambours clairons et cloches qui annonceront l'Incendie. A trois heures trois quarts les pompes étaient sur les lieux et mises de suite en batterie. Bientôt le feu était éteint.

Les dégâts sont estimés environ 400 francs. M. Delvois croit que l'incendie est dû à la malveillance.

Sur les lieux on remarque MM. Vanelsland, adjoint au maire ; Jérôme, commissaire de police ; Maitte, cantinier des pompiers.

WATTELOO

LOGEMENT A BON MARCHÉ. — M. Jean-Baptiste Duponchelle, propriétaire, n'est pas du tout satisfait de Mme Gélise Quivron, veuve D., contre laquelle il a porté plainte au commissariat de police.

Il y a environ quatre mois, cette jeune veuve venait sans tambour ni trompette élire domicile dans une maison inhabitable, rue au hameau de Beaulieu et appartenant à M. Duponchelle, et elle prétendait rester là comme chez elle sans s'inquiéter des droits du propriétaire.

En outre, ces jours derniers, elle se serait introduite dans une autre maison appartenant à M. Duponchelle et y aurait soustrait deux pintes, un kilogramme de peinture bleue et un bidon.

Au cours de son enquête le commissaire de police a retrouvé chez des tierces personnes les pintes, la peinture et le bidon.

Procès-verbal pour vol a été dressé contre Céline, qui a dû en outre quitter la maison qu'elle occupait à si bon compte.

ETAT CIVIL DE WATTELOO. — Naisances. — Simone Egger, rue du Sapin-Vert, 109. — Marius Van, rue du Danier, 75. — Eugène Douvieux, rue des Fleurs, rue de l'Inde. — Décès. — Modeste Borrel, 48 ans, retraité, rue Faidherbe.

HEM

Des vœux relatifs à la lutte contre la charité de la Vie, signés de Villavey, Guarin, Rollin, Scaillet et Pierpont ont été déposés. Ces vœux ont été transmis au gouvernement.

D'autres vœux de divers conseillers, sont renvoyés aux commissions compétentes.

Le citoyen Pierpont avait demandé que la proposition soit proportionnelle à la situation des délégués sénatoriels, un violent incident s'est produit et le représentant Pierpont a été expulsé de la séance.

ACCIDENT. — Alphonse Dastignies, tisserand chez Bétrémieux-Quint fils, a eu le pied droit cassé par une caisse.

Il a reçu les soins du docteur Caudron, qui lui a permis de continuer son travail.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Conseil Municipal

Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni mardi soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le docteur Ledu, adjoint au maire.

Le dernier a donné lecture d'une lettre de M. Dron.

Dans cette lettre le député-maire remercie le Conseil municipal des sentiments qu'il lui a témoignés à l'occasion de la mort de Mme Dron.

Le Conseil, en réponse à cette lettre, vote une adresse de condoléances au défunt.

Un rapport propose la transformation de l'Ecole de Musique en Ecole Nationale est adopté sans observations.

Le président donne lecture de la lettre suivante du citoyen Pierpont :

« Monsieur le Maire,

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous lisons les propositions suivantes à la prochaine séance du Conseil municipal :

« 1° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 2° Nous demandons la même chose au sujet de la nomination des délégués sénatoriels.

« 3° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 4° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 5° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 6° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 7° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 8° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 9° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 10° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 11° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 12° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 13° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 14° Nous demandons que soit nommé pour représenter dans les différentes commissions que le Conseil aura à nommer, proportionnellement au nombre, nous nous réservons deux sièges de commissaires.

« 1